

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2016

Étaient présents : R. OUDIN, R. TEXIER, A. TUDELA, C. BRUYERE, ML. OUDIN, H. SIGAUT, F. CHAUDIER, R. VALLAT, F. BOUCHET, P. GUERIN, D. TORTET, S. DELOLME, T. SABOT, F. MANOHA, F. FANGET, C. MOULIN, B. DEFOUR, D. DREVET, E. EPALLE.

Excusées : M. BOUIN, R. ROBERT, M. GOUY, M. MONCHAL.

I - AFFAIRES FINANCIERES

Délégation du maire à deux conseillers : attribution de nouvelles délégations à deux conseillers municipaux, à savoir : Monsieur DEFOUR Bernard pour le secteur des finances, et Madame OUDIN Marie Laure pour le domaine des nouvelles technologies de communication

Fonds de concours de la CCPM pour l'école privée : subvention de 62 928,00 €.

Mandatement en section d'investissement - Budget Commune, eau, assainissement : autorisation pour le mandatement, dans l'attente du vote du budget primitif 2017, des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets 2016

Subvention au tennis : subvention accordée pour un montant de 342,55 € TTC.

DETR 2017 : deux dossiers de subvention DETR prévus:

- pour la fourniture et pose de toilettes publiques sur le parking du gymnase pour un montant de 29 900,00 € HT
- pour la mise aux normes actuelles des tribunes du gymnase pour un montant HT de 25 925 €

RIFSEEP : suite au report de la Commission Paritaire du 12 décembre, la mise en place du nouveau régime indemnitaire sera inscrite à l'ordre du jour d'un prochain Conseil Municipal après la réception de l'avis de cette commission et la publication des arrêtés concernant les adjoints techniques et les agents du patrimoine. Le régime indemnitaire actuel est maintenu.

II - AFFAIRES FONCIERES

Vote des électeurs pour la cession d'une partie du bien de section aux Maisonnettes : avis favorable des électeurs pour la vente d'une partie du bien de section des Maisonnettes d'une surface d'environ 87 m²n au prix de 350 € TTC

III - AFFAIRES ADMINISTRATIVES

Office de tourisme intercommunal : suite à la dissolution de l'association « Office de Tourisme du Haut Pays du Velay, la commission tourisme de la CCPM a été modifiée afin d'intégrer cette nouvelle compétence, Françoise BOUCHET siègera à la commission.

Contrat Enfance Jeunesse 2016-2019 : avis favorable pour la signature du nouveau contrat appelé « Contrat Enfance Jeunesse » pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2019

Fin de la séance ;

Fait affiché par mes soins le 22/12/2016

Le Maire, Robert OUDIN